Section de Haute-Garonne

Compte-rendu conférence téléphonée du 11 juin 2020

Bonsoir à toutes et tous,

Vous trouverez dans ce document :
– les états des lieux local et national au 10 juin
– le compte-rendu de la conférence téléphonée de cet après-midi avec une partie missions/services et une partie sur la gestion des personnels dont les mutations au plan local.
Et nous vous renvoyons à l'envoi de ce matin pour d'autres informations.

Bonne lecture à toutes et tous et passez une bonne soirée.
Amitiés et fraternité Yves et Christian

Et toujours christian.terrancle31@gmail.com christian.terrancle@dgfip.finances.gouv.fr et 06 19 35 90 26

État des lieux de la DRFiP 31 au mardi 9 juin 2020

Agents en missions prioritaires
Nombre d'agents (A+, A, B, C) présents ce jour dans les services : **1184**
Agents qui travaillent à domicile
Nombre d'agents (A+, A, B, C) qui disposent d'un équipement de télétravailleurs (poste de travail avec VPN) : **204**
Agents exerçant une activité professionnelle mais sans l'équipement de télétravailleurs (webmail, PIGP) : **12**
Agents en autorisation spéciale d'absence COVID 19 : **148** Absences hors covid (congés, maladie,...) : **184**
Cas ou suspicions de cas : **1**

	% Agents Présents	% Agents en télétravail
SIP	65 %	15 %
SIE	79 %	8 %
TRES	73 %	9 %
SPF SDE	67 %	8 %
CF*	48 %	34 %
Direction et autres	70 %	11 %
Total	68 %	12 %

État des lieux par services au 11 juin

Compte-rendu de la conférence téléphonée du jeudi 10 juin 2020

Questions de Solidaires Finances Publiques et autres syndicats	Réponses de la direction
Questions sur missions et services	
Nous souhaitons des précisions de votre part sur la préparation et la mise en action de **la phase 3 du PRA** pour tous les services ?	***Pôle Gestion Fiscale*** *Synthétiquement il reste à mettre en place après CF et recouvrement (voir plus loin) des sujets ponctuels comme relance successions, CSP de régularisation, nouvelles opérations de CF, avis TF qui ne sont pas dans le viseur jusqu'à maintenant. Juste peut-être la mise à jour TH qui s'intercalera cet été quand ce sera possible notamment le traitement des 1236.*

	Et sur la campagne TF sera à mettre en place. ***Point sur reprise dans le Contrôle Fiscal*** *étude avec les équipes sur note nationale plus précisions apportées = note locale pour présenter par services plus que transversal. Idée de privilégier les travaux du bureau mais PCRP toujours en renfort semaine prochaine comme au plan national sur les CDC. PCE toujours en soutien des SIE pour l'instant puis reprise progressive et même chose pour les BDV en fonction du point où ils en sont sur le soutien ils clôtureront les dossiers et reprendrons en CF.* *1. rebalayer l'ensemble des procédures en cours* *2 profiter de l'été pour préparer le programme de septembre* *Comment reprendre le programme des BDV avec échange avec les contribuables y compris tenant compte de la période et le plus possible en ligne et dématérialisé donc limitant au maximum la présence. Grande vigilance à avoir sur les déplacements en fonction du contexte.* ***Point sur le Recouvrement*** *Note très récente début cette semaine sous RAR et premiers contacts téléphoniques avec les usagers pour ceux qui ont reçu des Mises en Demeure. On va décliner par une note locale en rappelant les objectifs d'abord amiable puis forcé avec priorité sur dossiers fraudes, à enjeu et limite de prescription couplé à la capacité des services à assimiler la charge de travail. MeD automatique n'est pas une relance comminatoire donc pas de sanctions mais va provoquer des réactions. Ensuite on verra comment s'occuper des relances plus « fermes ». Avec un point de vigilance sur les secteurs et professionnels en difficultés particulières.* *Comme nous pensent que la relance automatique aurait pu attendre un peu et ont été prévenus en même temps que les agents dans les services...* *Cela veut dire aussi* ***le retour des huissiers sur le terrain*** *et ils ont émis le souhait de le faire après qu'on les ait interrogés. Ils sont dotés du matériel de protection nécessaire et on va voir comment ça se passe la semaine prochaine puis débriefer avec eux en fin de semaine.* ***Pôle Gestion Publique*** *Le glissement de PRA 2 à 3 se fait progressivement sur toutes les tâches et sur les poursuites sont en attente de l'automate des poursuites qui sera disponible à partir du 15 juin à début juillet en fonction des postes.*
Nous voulons un point sur **l'accueil pour la campagne IR d'abord.** Nous demandons un point précis et détaillé sur les **chiffres de la campagne IR** qui déterminent le point où on en est et montreront peut-être la nécessité d'un report de la date limite de dépôt et/ou la mise en œuvre de mesures particulières.	*Quelques propos sur la situation du jour d'abord sur* ***l'accueil dans les SIP*** *avec la fin du délai papier demain. Salue le travail fait par les agents pour que l'accueil physique ait été possible partout pour être à l'écoute du public. Pas tout à fait terminé et sans doute un peu la semaine prochaine mais il faut saluer l'implication et la réponse de la DGFiP aux usagers qui ont le plus besoin de nous. Sans doute des choses à préciser mais globalement pas de débordement de l'affluence et remercie l'ISST pour son travail pour la direction. On est tous fiers de montrer ça.* ***Les derniers chiffres de la campagne IR*** *533 000 en ligne 87 % de l'an dernier en fin de campagne* *45 000 saisies en début de semaine* *580 000 dont 1/4 de ce qu'on aurait pu saisir* *Par rapport à l'an dernier difficile de comparer mais fin mai 2019 on était à 645 000 au lieu de 580 000* *Ensuite sur les flux étions à 10 000 mails semaine dernière avec réponse à 82 %* *Accueil en rende-vous en cumulé 280 dont 120 concernant les 3 premiers jours de cette semaine.* *Accueil banque depuis sa réouverture 2 200 réceptions dans les CFP plus contacts à l'occasion de remise d'imprimés supérieur à 2 100. Au*

	total environ 4 700 réceptions. Les chiffres de la délégation sud Pyrénées sont inférieurs à 7 000 et en national plus de 22 000. *La question c'est l'atterrissage à savoir ce qu'on a perdu ou pas comme accueil mais pensent que ça va dans l'ensemble et maintenant saisie déclas papier dans un timing resserré pour ne pas, en plus, influer sur les congés d'été. Sur tout ce qu'on a en internet etc. … plus automatique on sera pas loin du 100 %* *La priorité est à la saisie avec nouveau point en début de semaine mais peu de stocks de déclarations à saisir même si en général les derniers jours sont toujours plus remplis.Nous ferons un nouveau point par mail lundi soir.*
Mais aussi **l'accueil** pour les prochains jours et semaines **sur tous les services** et toutes les missions ? Et rappel de nos inquiétudes sur le poids conflictuel du paiement des amendes dans les SIP dans cette période.	***Pour répondre à Solidaires sur l'ensemble des accueils*** *plans en cours de construction sur tous les services. Aujourd'hui les vigiles restent partout plus un à Occitane et à compter de lundi là où il y a un SIP les caisses pourraient ouvrir le lundi 22 juin. Pour les* ***trésoreries*** *l'idée est d'ouvrir selon les protections qu'elles ont à compter de fin de semaine prochaine ou début de celle qui suit. Vous aurez les plans et l'ISST aussi et on fera une fiche précise service par service avec toutes les modalités sachant qu'à compter de juillet de nouvelles questions vont se poser. Les* ***SDE, SPF et CDIF*** *sont concernés aussi pour la fin juin ainsi que pour les* ***SIE****.* *Sur l'ouverture* ***place Occitane*** *c'est en partie en réponse au questionnement légitime sur les amendes qu'un travail est en cours pour ouvrir lundi en forme de test d'ouverture des caisses. Il y aura comme pour les SIP un vigile et une file d'attente avec les seules personnes autorisées portant un masque et du gel hydroalcoolique à disposition ainsi qu'un fléchage. L'ISST a été contacté pour aller sur place lundi pour s'assurer que tout est bien en place. Attention seule la caisse sera ouverte et pas d'accueil primaire tous sujets. Plutôt produits SPL le matin et Amendes l'après-midi avec filtrage en amont de l'accueil. Plus ouverture de plusieurs caisses pour encaisser.* *Puis le pôle GP nous dit que sur les paiements de la RFM il peut aussi y avoir des questions au-delà des encaissements eux-mêmes et rappelle qu'il y a possibilité par le guichet de continuer à donner des infos et de répondre directement… si ce n'est pas trop long !!!* **Notre intervention à ce stade** Attention un renvoi d'un service à l'autre si ce n'est pas clair ce sont des risques supplémentaires surtout si c'est par 1/2 journées spécialisées (une personne qui vient au Mirail lundi après-midi et qu' l'on renvoie à Occitane où il va le mardi matin si on lui dit que les amendes ce n'est que l'après-midi c'est l'émeute !!!). *Il y aura une information dans les SIP quand tout le dispositif sera calé et sur le process détaillé on verra cet après-midi avec la réunion sur place. On peut revenir sur les 1/2 journées parce que ce n'était pas dans les réflexions initiales. Sinon nécessaire souvent d'en passer d'abord par le guichet de la RFM et pas le général donc seulement sur questions RFM. Si dans la file d'attente il y a des gens qui ont des questions il faudra y répondre. Sur la quantité de personnes le marquage au sol montre qu'il ne peut pas y en avoir plus de 5 et le vigile dans le sas pourra vérifier le nombre au fur et à mesure. Et se posera aussi plus tard la question de la relance des poursuites des amendes.*
Questions sur la gestion des personnels	
Questions de Solidaires Finances Publiques et autres syndicats	**Réponses de la direction**

<u>Sur les mutations plusieurs choses :</u> **1.** nous revenons d'abord sur le mouvement national sur le B qui démontre une efficacité et une utilité de l'action syndicale qui au demeurant profitera aussi aux directions locales. **2.** du coup attention parce que la fin des CAP qui régulaient les mouvements et l'acceptabilité individuelle et collective sont transformés en recours individuels qui ont un caractère juridique (plus de 140 recours rien que pour *Solidaires Finances Publiques*) et donc TA potentiel derrière qui ferait tomber tout le mouvement. Et qui en amont provoquera un surcroît de travail phénoménal pour les services RH qui seront tenus de répondre en procédure contentieuse aux agents. La même chose peut se produire au niveau local et je laisse imaginer le bazar pour tout le monde. Alors, soyez transparents, complets et le plus "collaboratifs" possible avec les représentants des personnels. **3.** les nouvelles règles conduisent à beaucoup d'incompréhensions liée à la méconnaissance des agents et la complexité des règles. C'est particulièrement vrai pour les ALD. Nous vous demandons donc communication aux syndicats, comme l'ont fait certaines directions, d'états avec lieux, noms, qualité d'ALD ou de conséquence de restructuration, conséquences des suppressions de postes… Bref tous les périmètres que vous avez. **4.** Après de multiples demandes nous souhaitons connaître le mode relationnel que vous voulez mettre en place avec les syndicats et quel type de documents. Là aussi des directions ont décidé de tout donner et de faire plusieurs étapes de concertation avec par exemple une réunion sur un pré-mouvement en collectif, une autre pour évoquer les dossiers et une dernière pour restituer le mouvement définitif. **5.** Comme depuis la première conférence nous faisons le lien avec le NRP et encore plus avec l'approche des mouvements locaux particulièrement pour les opérations au 1/1/2021. Avant le CTL nous vous demandons de nous éclairer.	***Sur le principe*** *d'apporter des informations pour que tout le monde sache on essayera de le faire... Un point sur les départs en retraite vient de vous être adressé et pour le reste on va prendre exemple sur les directions que vous citez y compris sur les ALD. On vous les communiquera le moment venu !* **Notre intervention à ce stade** Nous ne nous sommes pas bien compris le bon moment c'est maintenant pendant que les agents déposent leurs demandes. Des directions fournissent l'état des vacances après le mouvement national, la liste des services du Tagerfip avec le nombre d'emplois dans chacun, la liste des agents concernés par les suppressions d'emplois avec leur service, la liste des ALD par catégorie,… C'est maintenant donc. *Nous allons voir ce que nous pouvons vous donner.* *Sur le B l'annonce faite impacte le mouvement local de quelques jours avec des contraintes qui vont créer un décalage que nous réduirons au maximum y compris par rapport à NRP. Impacte en plus* ***les C*** *et nous avons la volonté de donner les mouvements aux alentours du 20 juillet.* *Pour les* ***A extérieurs*** *qui ne peuvent aller sur Aloa qu'à compter du 15 juin ils auront 10 jours comme les autres* *Pour* ***les B*** *qui arriveraient en plus ils auront moins de temps sur Aloa pour sortir le mouvement avant le 24 juillet et c'est très tendu en RH* *Sur* ***le mode de relation avec les syndicats*** *la direction propose de faire assez vite un point de rencontre documents et méthode par mouvement quand ils auront « tourné » une 1ère fois les mouvements :* *- 1ère réunion aux alentours de la 1ère semaine de juillet (semaine 28)* *- se revoir par syndicat sur les cas à évoquer après cette réunion* *- puis pour la publication du mouvement* ***Sur le NRP*** *Les documents du CTR national viennent d'arriver (nous les avons aussi) et il doit voir si ses projets sont en accord avec la demande de la centrale.* *Le DRFiP maintient ce qu'il a déjà publié sur Ulysse 31 pour 2020 et janvier 2021 et il reste à évoquer officieusement ses pistes. Sa limite est la validation par la DG.* *Sur les SIP le transfert des communes de Blagnac et Beauzelle est à voir et il impacterait les SIP Nord Ouest et Colomiers.* *Même chose pour le transfert de ces communes entre SIE et il ajouterait l fusion des deux SIE Cité avec les conséquences sur le PCE et le PCRP (1 emploi chaque fois).* *Sur le recouvrement de l'impôt pas impossible de rapatrier le recouvrement fiscal de : Auterive Baziège Saint Lys et Salies du Salat en faisant le lien avec les Maisons France Services.* *Sur les SGC il peut en faire un à Muret, Grenade, Carbonne et transférer L'union vers Balma. Ce serait une étape et progressif à périmètre constant au départ et donc avec un impact quasi nul sur les agents et la RH.* *Les communes devant partir du Mirail ne partiraient pas.* **Notre intervention à ce stade** Merci de nous donner les informations mais que ce soit en national ou en local le monde d'avant est celui d'après et aucun enseignement n'est tiré de la crise que l'on traverse en matière de service public. C'est dramatique et irresponsable pour les agents et pour le service public.
Sur la <u>prime covid</u> même si nous répétons que ce n'est pas un mode de reconnaissance de l'ensemble des agents et de leur engagement au quotidien quelques	*Notre projet a été envoyé à la délégation et on attend les retours avant de communiquer parce qu'une harmonisation supra départementale est possible. L'essentiel a été donné au réseau, plutôt vers les B et très majoritairement des femmes. Les critères sont les mêmes partout et vus*

questions. Où en est-on du processus et pouvez-vous nous donner les répartitions en chiffres et grades, sexe etc. ? Ainsi que le calendrier d'information et de versement ?	*avec les chefs de service avec une harmonisation par la RH y compris avec des statistiques par services pour éviter les distorsions.*
Un point sur les évaluations pour savoir où nous en sommes.	*Évaluation idem que la dernière fois campagne presque terminée et délais de recours repoussés mais attente du cadrage national*
Télétravail et ordinateurs pour les agents en ASA personnes fragiles y a-t-il une politique de redéploiement prévue vers eux ? Quand les conventions reprendront-elles leur cours normal et/ou seront-elles modifiables à la demande des agents ?	*Sur les ordinateurs portables même orientation de doter tout le monde qui est en ASA fragile en réorientant vers eux nous aussi et travail en cours c'est une priorité. Lorand complète message à venir aux chefs pour qu'ils fassent remonter les portables et croisent avec les demandes de télétravail avant covid.*
Question sur les congés volés pour les EDR qui sont dans l'inconnu malgré leurs questions. Et il s'interrogent aussi sur les dotations de masques les concernant	*Pour les congés à appliquer aux EDR le travail est en cours et il prend du temps mais les principes de la note seront appliqués.* *Sur les masques les envois se font au fur et à mesure de leurs affectations et s'ils n'ont pas il faut qu'ils le fassent savoir au chef de service et nous enverrons.*
Un autre syndicat pose une question que nous avions soulignée dès la connaissance du vol des congés. Les agents suspectés de covid ne pourraient-ils pas être considérés comme en maladie dès lors que c'est le médecin de prévention qui les a écartés.	*Sur les 14nes la demande est nationale et pas locale et l'orientation n'est pas celle que vous souhaitez. Nous ferons remonter la demande à la DG.*
Un autre syndicat pose la question des écrêtements notamment quand ils sont importants	*Sur les écrêtements pas de perte due à ce sujet c'est la consigne aux chefs de service et s'il y a des questions ils ont à se rapprocher de la RH pour le régler. Sinon faites nous remonter les situations. Rappelé la semaine dernière avec des listes et remontée aux chefs pour qu'ils réintègrent.* *Ils ont la main pour d'autres solutions que de réintégrer les heures si elles sont trop importantes.*
Y aura-t-il des vacataires cet été ? Si oui selon quel volume, dans quels services et pour quoi faire ? Y a-t-il un stock de demandes ?	*Pour les vacataires progressivement relance sous condition de la capacité de les accueillir dans le respect des règles sanitaires. Ont un stock de demandes déposées avant le covid et cette liste sera prioritaire.*
Le DRFiP fait du coup une information sur les apprentis et Services Civiques	*Les apprentis et services civiques qui le souhaiteraient sont invités sur la base du volontariat à « donner un coup de main » à la 2ème phase de la campagne IR en dehors de tout accueil. Cela leur permettrait de valider leur présence à la DRFiP et pourrait fluidifier pour les congés d'été des agents et c'est de la solidarité pour le service public.* **Notre intervention à ce stade** C'est honteux par rapport à la rémunération qui leur est donnée (même pas 500:e/mois) et en plus sur des missions qui ne sont pas prévues dans leur contrat et sans intérêt pour la suite de leur expérience professionnelle et scolaire.

MUTATIONS AU PLAN LOCAL

N'OUBLIEZ PAS D'ENVOYER LE DOUBLE DE VOTRE DEMANDE DE MUTATION ;

- soit aux adresses que vous connaissez par cœur de Christian Terrancle et rappelées en haut de la page 1,
- soit aux représentant-es en CAP (mail sur deux points infos récents).